



Comité de gestion  
de la taxe scolaire  
DE L'ÎLE DE MONTRÉAL

*Systeme d'achats coopératif*

**RAPPORT**

**2018-2019**



*Un service de mise en commun*



## TABLE DES MATIÈRES

<b>1.</b>	<b>LE SYSTÈME D'ACHATS COOPÉRATIF EN 2018-2019 .....</b>	<b>5</b>
1.1.	Les faits saillants .....	5
1.2.	Développements.....	5
1.3.	Les achats 2018-2019 .....	6
<b>2.</b>	<b>SYSTÈME D'ACHATS COOPÉRATIF EN BREF.....</b>	<b>7</b>
2.1.	L'historique.....	7
2.2.	Les objectifs .....	7
2.3.	Les économies et expertises .....	8
<b>3.</b>	<b>LES PERSPECTIVES POUR 2019-2020.....</b>	<b>8</b>
3.1.	Les catégories adoptées .....	8
3.2.	La participation des commissions scolaires de l'île de Montréal.....	9
3.3.	La participation des autres organismes scolaires .....	10
3.4.	Les économies .....	11
Annexe A	Comparatif des achats – économies potentielles .....	13
Annexe B	Bilan des économies .....	14
Annexe C	Membres du comité des achats du .....	15



# 1. Le Systeme d'achats cooperatif en 2018-2019

## 1.1. Les faits saillants

Au cours de l'annee scolaire 2018-2019, les cinq commissions scolaires de l'ile de Montreal ont participe au regroupement des achats pour certaines categories de produits. En plus du Comite de gestion de la taxe scolaire de l'ile de Montreal (Comite de gestion); il s'agit de :

- Commission scolaire de Montreal (CSDM);
- Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys (CSMB);
- Commission scolaire de la Pointe-de-l'ile (CSPI);
- Commission scolaire English-Montreal (CSEM);
- Commission scolaire Lester-B.-Pearson (CSLBP).

De plus, d'autres organismes du reseau de l'education se sont joints au Systeme d'achats cooperatif :

- Commission scolaire Kativik Ilisarniliriniq;
- Collège Ahuntsic;
- Collège de Rosemont;
- Quebec Association of Independent Schools.

Les organismes externes ont genere, en frais de participation, d'un montant de 3 693\$.

À la demande du comite des achats, le Comite de gestion a accepte d'etre porteur des dossiers pour les categories suivantes de produits et service, selon le cadre reglementaire concernant les contrats d'approvisionnement des organismes publics :

1. Papier d'impression
2. Papier hygienique et papier essuie-mains
3. Sacs à ordures
4. Lampes et ballasts
5. Fournitures et produits chimiques d'entretien sanitaire
6. Filtres à air
7. Fournitures de micro-informatique
8. Mazout
9. Fournitures de bureau
10. Enveloppes avec impression
11. Fournitures d'arts plastiques
12. Agences de voyages – voie terrestre – voie aerienne
13. Materiel et equipements de sport
14. Fournitures robotique pedagogique
15. Fournitures de jeux educatifs et de loisirs
16. Uniformes de travail et equipements de securite

## 1.2. Developpements

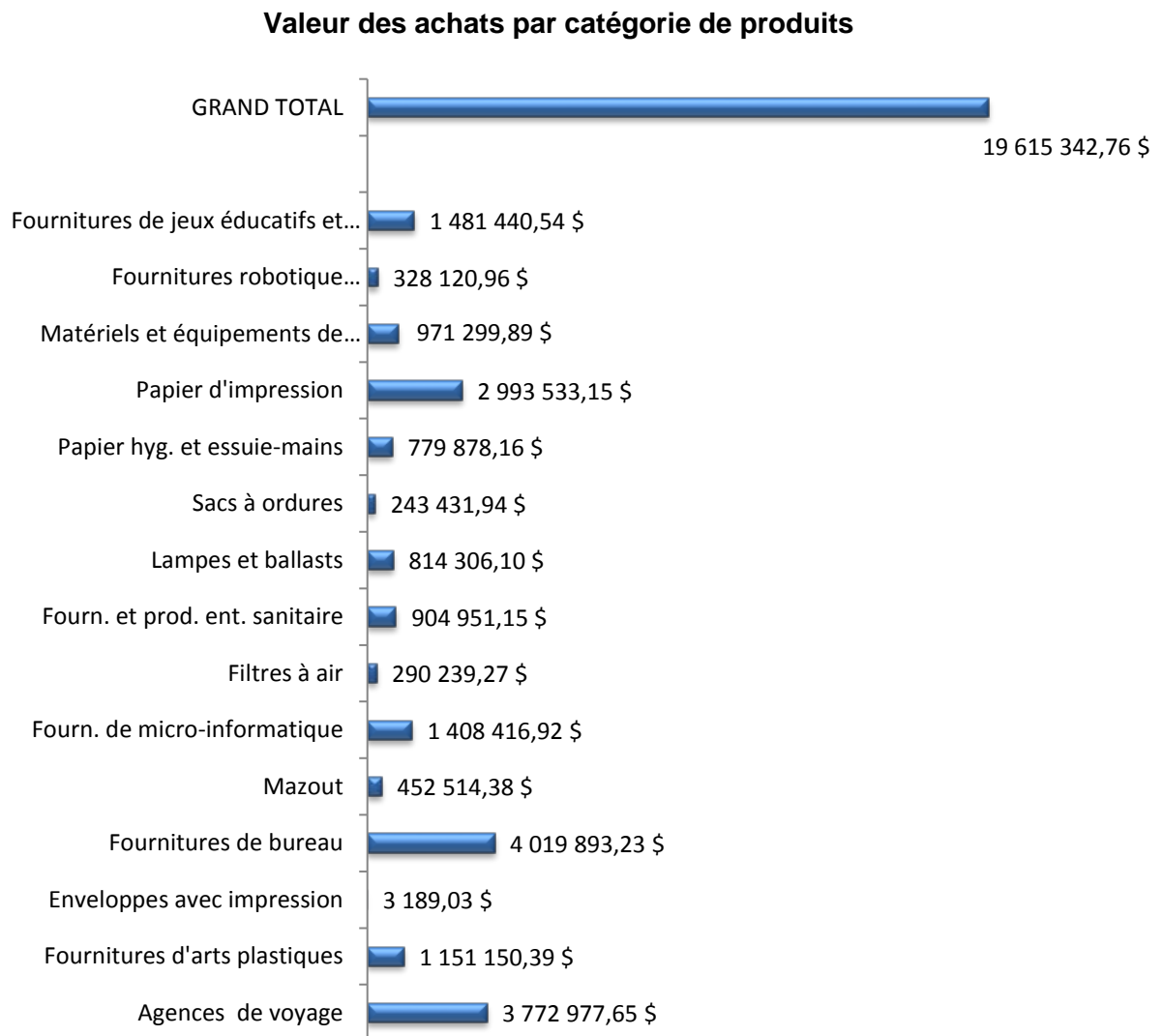
En 2019, le Systeme d'achats cooperatif a procede à des appels d'offres pour les categories fournitures et produits chimiques d'entretien sanitaire, filtres à air, papier d'impression, lampes et ballasts, mazout, fournitures robotique pedagogique et fournitures d'arts plastiques. De plus, une nouvelle categorie a été ajoutée à la demande de nos organismes participants, soit les uniformes de travail et equipements de securite,

Les agences de voyages, quant à elles, ont fait l'objet d'un appel de qualification pour une duree restante d'une annee. Toutes les autres categories ont fait l'objet de renouvellement de contrats.

### 1.3. Les achats 2018-2019

On trouvera à la figure 1 les achats pour 2018-2019, dont le cumulatif est de 19 615 343 \$ pour l'ensemble des catégories.

**Figure 1**



## 2. Systeme d'achats cooperatif en bref

### 2.1. L'histoire

Le Conseil scolaire de l'île de Montréal adoptait, le 19 mars 1984, le règlement n° 119 pour mettre en application sur une base permanente, un système coopératif d'achats au bénéfice des commissions scolaires et du Conseil scolaire lui-même. Cette création découlait d'un rapport d'évaluation d'un projet-pilote réalisé en 1983-1984 et d'une consultation de ses partenaires, les commissions scolaires de l'île de Montréal.

En vertu de la politique définissant le *Systeme d'achats cooperatif*, il « fait l'objet d'un rapport annuel que le comité des achats transmet au Comité de gestion au plus tard en octobre de chaque année. Le Comité de gestion, à son tour, transmet copie de ce rapport aux commissions scolaires. Ce rapport constitue le bilan du *Systeme d'achats cooperatif* pour l'année écoulée et propose la liste des produits et/ou services à regrouper pour l'année qui débute... »

### 2.2. Les objectifs

Le *Systeme d'achats cooperatif* a pour objectif la réalisation d'économies pour les organismes participants en regroupant des quantités sous un seul appel d'offres. Le regroupement, sur une base volontaire, des besoins des commissions scolaires, des autres organismes scolaires et de ceux du Comité de gestion, concerne l'émission des appels d'offres et appels de qualification pour l'achat de certains produits ou service. L'analyse des soumissions et les recommandations du choix des fournisseurs sont confiées à un comité des achats composé d'un représentant de chaque organisme participant.

Les membres du Comité de gestion approuvent le choix des fournisseurs à la suite des appels d'offres gérés par le Comité de gestion.

En vertu du *Systeme d'achats cooperatif*, une fois le contrat conclu, les étapes reliées aux achats, c'est-à-dire l'émission du bon de commande, la réception et la vérification de la marchandise ainsi que le paiement des factures, sont du ressort de chaque organisme participant.

Les dépenses communes reliées au *Systeme d'achats cooperatif*, tels que les déboursés et les expertises, sont assumées par le Comité de gestion. Par ailleurs, les organismes autres que les commissions scolaires paient leur part de frais par une cotisation fixée selon leur participation. Les frais de participation sont revus chaque année scolaire.

En plus d'avoir une mission à caractère économique, le comité des achats est devenu, au fil des années, un carrefour de concertation, de partage des connaissances et d'expériences sur divers sujets d'intérêt commun tant entre les commissions scolaires de l'île de Montréal qu'avec les autres regroupements d'achats de commissions scolaires. Voici quelques exemples de sujets traités :

- la standardisation des produits
- les analyses et recherches pour divers nouveaux produits
- le contrôle de la qualité
- la mise en place de termes pratiques
- les essais de certains produits par des comités d'utilisateurs, etc.

L'adhésion au *Systeme d'achats cooperatif* est de base, une démarche participative et volontaire. L'implication de chacun des membres est au cœur de la survie et du développement du regroupement.

## 2.3. Les économies et expertises

Le regroupement génère des économies aux partenaires en plus de diminuer les dépenses relatives aux opérations d'approvisionnement. De plus, au-delà de ces avantages, le *Systeme d'achats cooperatif* s'est donné comme objectif d'offrir le support nécessaire dans la gestion des dossiers d'approvisionnement dont il a la responsabilité : respect des prix, clauses diverses touchant les ententes de livraison, qualité des produits sélectionnés, etc. Avec la mise en commun de l'expérience de l'ensemble des organismes, chacun des partenaires bénéficie de cette expertise.

Le comité des achats adopte une approche proactive dans son rôle tout en restant à l'affût des diverses opportunités. Il demeure ouvert à l'ajout de catégories de biens et services afin de répondre le plus adéquatement possible aux besoins de tous ses membres.

## 3. Les perspectives pour 2019-2020

### 3.1. Les catégories adoptées

Après consultation, pour l'année 2019-2020, les membres du comité des achats recommandent que les catégories suivantes de produits et service fassent l'objet d'achats regroupés :

- Papier d'impression
- Papier hygiénique et papier essuie-mains
- Sacs à ordures
- Lampes et ballasts
- Fournitures et produits chimiques d'entretien sanitaire
- Filtres à air
- Fournitures de micro-informatique
- Mazout
- Fournitures de bureau
- Enveloppes avec impression
- Fournitures d'arts plastiques
- Agences de voyages
- Matériels et équipements de sport
- Fournitures robotique pédagogique
- Fournitures de jeux éducatifs et de loisirs
- Uniformes de travail et équipements de sécurité
- Mobilier administratif et scolaire

Pendant la période de validité de la qualification des agences de voyage (2020-2021 à 2022-2023), le Comité de gestion a l'obligation de publier annuellement un nouvel avis public de qualification de façon à permettre à d'autres agences de voyages de se qualifier pour la durée restante de la qualification.



### 3.2. La participation des commissions scolaires de l'île de Montréal

Les graphiques de la figure 2 et de la figure 3 donnent des détails quant à la participation au *Systeme d'achats cooperatif* pour 2019-2020 des commissions scolaires de l'île de Montréal. Les calculs sont basés sur des effectifs scolaires de 241 852 élèves pour les cinq commissions scolaires, incluant la formation générale aux adultes et la formation professionnelle et les prévisions d'achats projetés sont celles qui ont été signifiées par les participants.

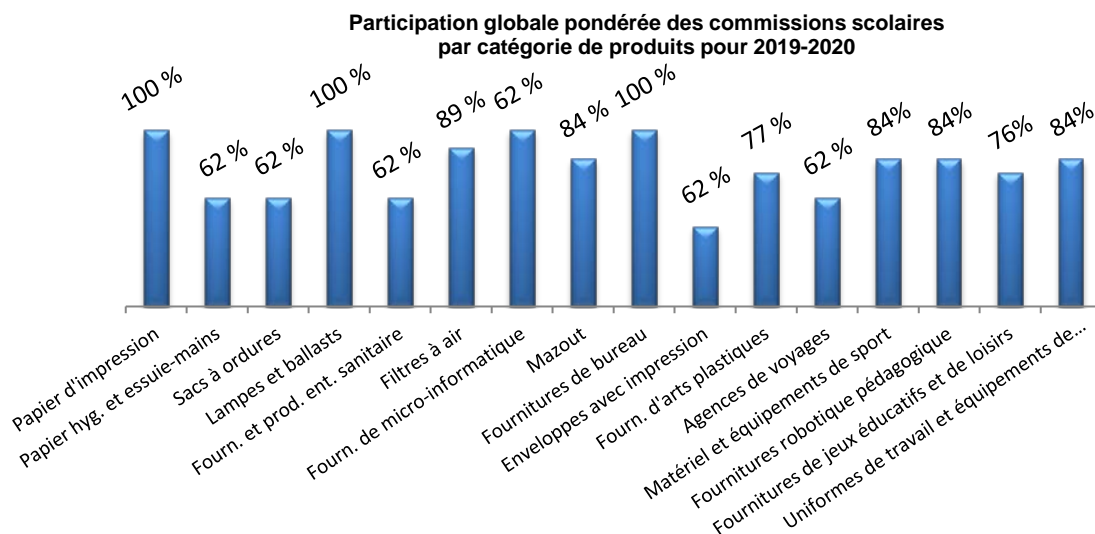
La figure 2 présente la participation de chaque commission scolaire en fonction de leur adhésion aux diverses catégories de produits et service, et ce, sans tenir compte des effectifs scolaires. La moyenne globale de cette participation se situe à 84 %.

**Figure 2**



Par ailleurs, la participation pour l'ensemble des seize catégories de produits et service, en fonction de l'effectif scolaire de chacune des commissions scolaires, s'est chiffrée à 79,3 %. Cette participation a diminué de 0.89 % par rapport à celle de 2017-2018. La participation des commissions scolaires au *Systeme d'achats cooperatif* est donc stable. Cette participation est d'abord calculée en pourcentage des effectifs scolaires de chaque organisme participant par rapport au total des effectifs, pour chacune des catégories de produits et service. La figure 3 indique d'ailleurs ces participations.

**Figure 3**



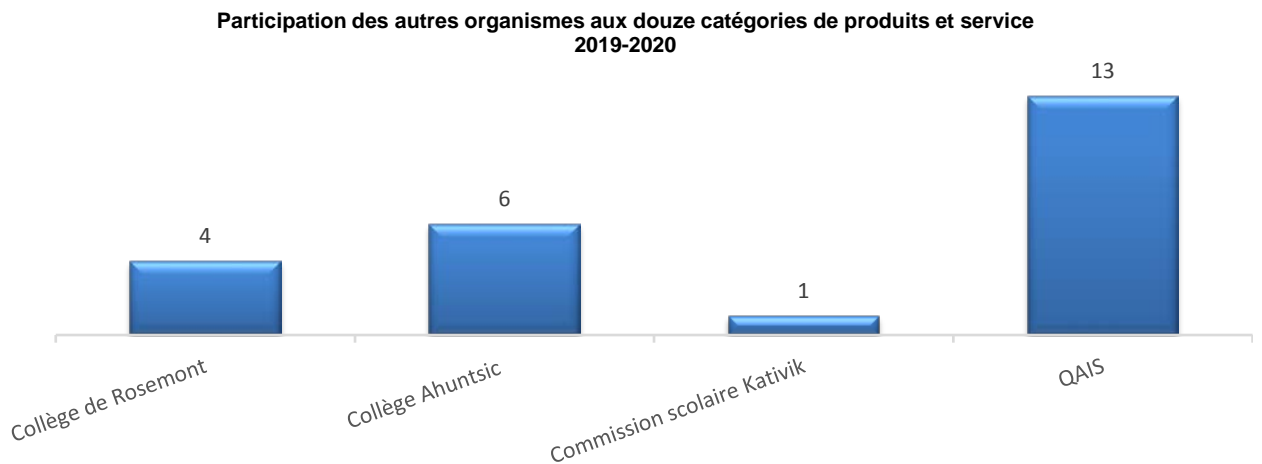
### 3.3. La participation des autres organismes scolaires

Pour l'année 2019-2020, à la suite des ententes conclues avec le Comité de gestion, quatre organismes scolaires participent au *Systeme d'achats cooperatif* avec les cinq commissions scolaires de l'île de Montréal. Il s'agit des organismes suivants :

- le Collège de Rosemont (3 188 étudiants) qui adhère au SAC pour une 29<sup>e</sup> année;
- le Collège Ahuntsic (7 803 étudiants) qui adhère au SAC pour une 25<sup>e</sup> année;
- la Commission scolaire Kativik (3 300 élèves) qui adhère au SAC pour une 29<sup>e</sup> année;
- le Quebec Association of Independent Schools (2 540 élèves) qui adhère au SAC pour une 28<sup>e</sup> année.

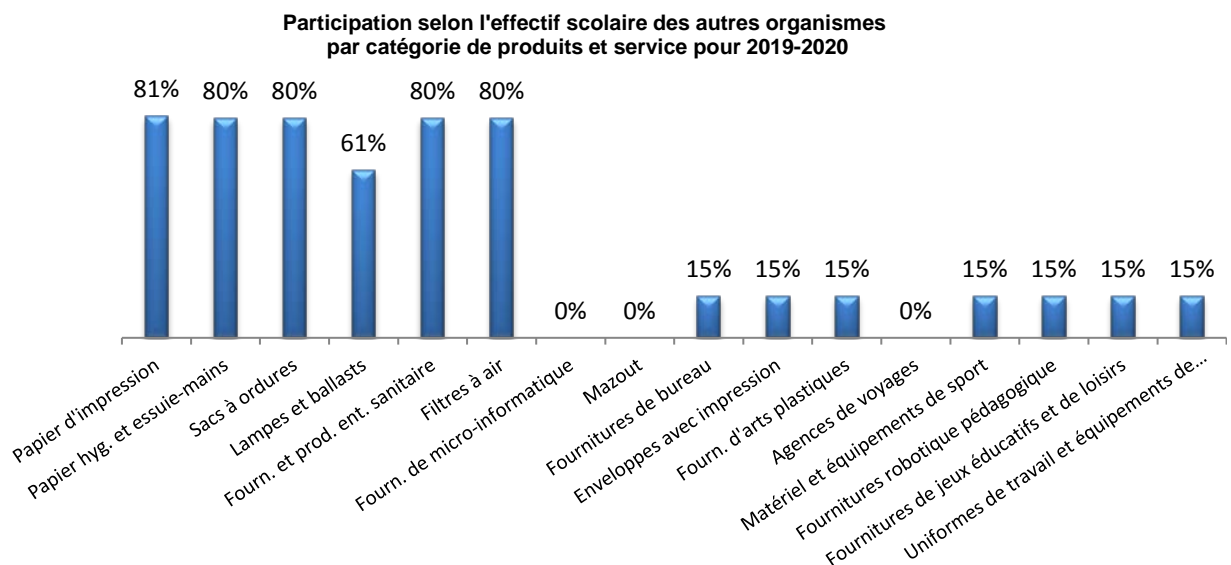
La figure 4 fournit des détails quant à la participation de ces organismes en fonction de leur adhésion aux diverses catégories de produits et service. La moyenne de participation se situe à six catégories.

**Figure 4**



La figure 5 indique le pourcentage pour chacune des catégories de produits et service, selon le total de l'effectif scolaire de chaque organisme par rapport au total des effectifs.

**Figure 5**



### 3.4. Les economies

Les economies (Annexe B) sont definiées comme étant les gains réalisés quant aux prix payés par les participants au *Systeme d'achats cooperatif*.

Dans ce tableau, les economies exprimées en pourcentage ont été calculées pour la très grande majorité des produits, à partir d'une comparaison entre la valeur des prix des produits retenus par le *Systeme d'achats cooperatif*, c'est-à-dire la valeur de la soumission la plus basse reçue par rapport à la valeur de la soumission la plus élevée.

Les membres du comité des achats sont conscients que cette méthode de calcul d'économies d'échelle comporte une marge d'imprécision.

Malgré ce fait, la méthodologie nous indique une tendance et/ou un ordre de grandeur. Dans l'ensemble, les economies projetées avec le *Systeme d'achats cooperatif* en 2019-2020 totaliseraient 2 247 329 \$.



## Annexe A Comparatif des achats – économies potentielles

Analyse comparative des achats 2017-2018 vs 2018-2019 pour chacune des catégories de produits.

Catégorie de produits	Nouveau contrat	Renouvellement	Achats 2017-2018	Achats 2018-2019	Variation \$	Variation %	Économie potentielle	Commentaires
Papier d'impression	√		2 470 521.40 \$	2 993 533.15 \$	523 011.75 \$	21.17 %	834 977.00 \$	Contrat octroyé en 2019
Papier hygiénique et essuie-mains			629 447,63 \$	779 878.16 \$	150 430.53 \$	23.90 %	180 002.00 \$	Contrat octroyé en 2018
Sacs à ordures		√	237 545.58 \$	243 431.94 \$	5 886.36 \$	2.48 %	128 636.00 \$	Contrat octroyé en 2017
Lampes et ballasts	√		694 547.76 \$	814 306.10 \$	119 758.34 \$	17.24 %	25 191.00 \$	Contrat octroyé en 2019
Fournitures et produits chimiques d'entretien sanitaire	√		1 033 445.03 \$	904 951.15 \$	(128 493.88) \$	-12.43 %	264 956.00 \$	Contrat octroyé en 2019
Filtres à air	√		278 624.92 \$	290 239.27 \$	11 614.35 \$	4.17 %	11 186.00 \$	Contrat octroyé en 2019
Fournitures de micro-informatique		√	724 233.06 \$	1 408 416.92 \$	684 183.86 \$	94.47 %	76 600.00 \$	Contrat octroyé en 2018
Mazout	√		515 534.94 \$	452 514.38 \$	(63 020.56) \$	-12.22 %	11 920.00 \$	Contrat octroyé en 2019
Fournitures de bureau		√	4 119 988.73 \$	4 019 893.23 \$	(100 095.50) \$	-2.43 %	451 780.00 \$	Contrat octroyé en 2017
Enveloppes avec impression		√	20 611.30 \$	3 189.03 \$	(17 422.27) \$	-84.53 %	179.00 \$	Contrat octroyé en 2018
Fournitures d'arts plastiques	√		1 119 102.10 \$	1 151 150.39 \$	32 048.29 \$	2.86 %	19 914.00 \$	Contrat octroyé en 2019
Matériels et équipements de sport		√	n/d	971 299.89 \$	n/d	n/d	95 614.00 \$	Contrat octroyé en 2018
Fournitures robotique pédagogique	√		n/d	328 120.96 \$	n/d	n/d	6 680.00 \$	Contrat octroyé en 2019
Fournitures de jeux éducatifs et de loisirs		√	n/d	1 481 440.54 \$	n/d	n/d	0 \$	Contrat octroyé en 2018
Uniformes de travail et équipements de sécurité	√		n/d	n/d	n/d	n/d	139 694.00 \$	Contrat octroyé en 2019 - nouvelle catégorie
<b>Sous-Total</b>			<b>11 843 602.45 \$</b>	<b>15 842 365.11 \$</b>	<b>1 217 901.27 \$</b>		<b>2 247 329.00 \$</b>	

Catégorie de services	Nouvel appel	Appel 3 <sup>e</sup> année	Achats \$ 2017-2018	Nombre de voyage 2017-2018	Achats \$ 2018-2019	Nombre de voyage 2018-2019	Variation \$	Commentaires
Agences de voyages		√	3 116 791.00 \$	136	3 772 977.65 \$	145	656 186.65 \$	Appel de qualification en 2019 pour 1 an
<b>Total</b>			<b>14 960 393.45 \$</b>		<b>19 615 342.76 \$</b>		<b>4 654 949.31 \$</b>	

## Annexe B Bilan des économies

Détails des économies associées au *Système d'achats coopératif* pour les achats projetés pour 2019-2020.

Catégorie de produits	Économie %	Économie \$	Valeur de la soumission la plus élevée	Valeur de la soumission la plus basse	Valeur estimée pour achats 2019-2020 <sup>1</sup>
Papier d'impression <sup>4</sup>	27.89 %	834 977 \$	4 425 865 \$	3 590 888 \$	2 993 533 \$
Papier hygiénique et papier essuie-mains	23.08 %	180 002 \$	782 600 \$	602 598 \$	779 878 \$
Sacs à ordures <sup>2</sup>	52.84 %	128 636 \$	404 412 \$	275 776 \$	243 432 \$
Lampes et ballasts <sup>4</sup>	3.09 %	25 191 \$	202 577 \$	177 386 \$	814 306 \$
Fournitures et produits chimiques d'entretien sanitaire <sup>4</sup>	29.28 %	264 956 \$	1 269 805 \$	1 004 849 \$	904 951 \$
Filtres à air <sup>4</sup>	3.85 %	11 186 \$	290 813 \$	279 627 \$	290 239 \$
Fournitures de micro-informatique <sup>3</sup>	5.44 %	76 600 \$	897 092 \$	820 492 \$	1 408 417 \$
Mazout <sup>4</sup>	2.63 %	11 920 \$	341 210 \$	329 290 \$	452 515 \$
Fournitures de bureau <sup>2</sup>	11.24 %	451 780 \$	867 295 \$	415 515 \$	4 019 893 \$
Enveloppes avec impression <sup>3</sup>	5.61 %	179 \$	15 647 \$	15 468 \$	3 189 \$
Fournitures d'art plastique <sup>4</sup>	1.73 %	19 914 \$	718 890 \$	698 976 \$	1 151 150 \$
Matériels et équipements de sport <sup>3</sup>	9.84 %	95 614 \$	407 807 \$	312 193 \$	971 300 \$
Fournitures robotique pédagogique <sup>4</sup>	2.04 %	6 680 \$	550 374 \$	543 694 \$	328 121 \$
Fournitures de jeux éducatifs et de loisirs <sup>3</sup>	0 %	0 \$	492 234 \$	492 234 \$	1 481 441 \$
Uniformes de travail et équipements de sécurité <sup>5</sup>	n/d	139 694 \$	467 652 \$	327 958 \$	n/d
<b>SOUS-TOTAL</b>		<b>2 247 329 \$</b>			<b>15 842 365 \$</b>
<b>Catégorie de service</b>					
Agences de voyages					3 772 978 \$
<b>TOTAL</b>		<b>2 247 329 \$</b>			<b>19 615 343 \$</b>

<sup>1</sup>Valeur estimée d'après la consommation de 2018-2019

<sup>2</sup>Contrat octroyé en 2017 et reconduit pour une 2<sup>e</sup> année

<sup>3</sup>Contrat octroyé en 2018 et reconduit pour une 1<sup>ère</sup> année

<sup>4</sup>Contrat octroyé en 2019

<sup>5</sup>Nouvelle catégorie en 2019 (consommation non déterminée)

**Annexe C Membres du comite des achats du  
Systeme d'achats cooperatif pour 2018-2019**

Commission scolaire de Montreal	Monsieur Roger Lalonde
Commission scolaire Marguerite-Bourgeys	Monsieur Francisco Javier Ramirez Monsieur Mathieu Lacroix
Commission scolaire de la Pointe-de-l'Île	Madame Sylvie Boudreault
Commission scolaire English-Montreal	Monsieur George Demos
Commission scolaire Lester-B.-Pearson	Monsieur Matthew Boros
Comite de gestion de la taxe scolaire de l'île de Montreal	Madame Ana Maria Hodor
Commission scolaire Kativik Ilisarniliriniq	Monsieur Marc Labrie
Collège Ahuntsic	Madame Myriam Aubin
Collège de Rosemont	Monsieur Maxime Robert
Quebec Association of Independent Schools	Madame Matilde Codina

Nous désirons souligner leur expertise et en les remercier.